

L'augmentation des crédits pour l'aide temporaire s'explique par les augmentations statutaires et le versement de l'indemnité de vie chère.

M. CASTLEDEN: Quelles fonctions ce service remplit-il en temps de guerre? On comprend que la vente est quelque peu restreinte. Ce doit être simplement une question d'administration. Quelles fonctions remplit ce groupe en temps de guerre?

L'hon. M. GARDINER: L'organisation du marché comprend par exemple la section économique qui existe depuis quelques années et s'enquiert des frais d'exploitation des terres dans les diverses régions. Elle compile aussi une bonne partie des données sur les frais de production que nous utilisons, quand le ministère prend des décisions.

En ce qui regarde les produits laitiers et leur vente, il y a le classement du beurre, du fromage et des produits de ce genre qui doit se continuer en temps de guerre comme en temps de paix. La production de ces denrées est plus considérable pendant la guerre qu'en temps de paix, cela va de soi. Pour ce qui est de la subvention relative aux entrepôts frigorifiques, je dirai que nous avons un plus grand besoin de ces établissements, à cause de la production accrue des produits du porc, du fromage, du beurre et des fruits. Toute la production agricole requiert plus d'entrepôts frigorifiques que jamais, de sorte que, de ce côté, l'activité est plus grande.

Puis, relativement aux fruits, aux légumes, aux produits de l'érable et du miel, y compris une subvention de \$5,000 au Conseil canadien d'horticulture, je ferai remarquer qu'il faut maintenir ce service en temps de guerre comme en temps de paix.

Dans le domaine du bétail et des produits du bétail, il y a le classement des porcs et toutes les questions de ce genre.

A propos de la vente des produits agricoles, y compris la nomination d'employés temporaires dont on peut avoir besoin, je dirai que c'est une somme que nous votons d'année en année et qu'on affecte à la publicité générale faite dans le domaine de l'organisation du marché en général.

M. CASTLEDEN: Je remarque que le crédit prévoit la rémunération d'un économiste rural. Est-il parvenu à produire avec un certain profit un boisseau de blé à un prix de parité?

L'hon. M. GARDINER: Cela dépend de la ferme. L'honorable député pourrait-il la désigner?

M. CASTLEDEN: Ne pourrait-on l'indiquer pour une ferme moyenne? Étant donné tous les avis dont on dispose, on devrait pouvoir

constater—les cultivateurs ont été incapables de vendre leurs récoltes et leurs greniers contiennent environ un milliard de boisseaux de plus que l'hiver dernier—s'il ne serait pas avantageux de consentir aux cultivateurs une petite avance ou un léger prêt sur le blé qu'ils détiennent. L'an dernier, les États-Unis ont versé une avance de \$1.14 par boisseau et ils verseront cette année \$1.22. Comparez cela avec ce que touchent nos agriculteurs de l'Ouest. A mon avis, ces économistes ne gagnent guère leur argent. Il faut, pour ce service de l'organisation du marché, une somme de \$1,834,000 et les cultivateurs de l'Ouest aimeraient bien être renseignés sur une couple de points.

M. PERLEY: Le ministre voudrait-il répondre à la question que j'ai posée au sujet de la coopération qui existe entre le ministère du Commerce et celui de l'Agriculture en vue d'assurer des débouchés à nos produits à l'étranger?

L'hon. M. GARDINER: L'honorable député sait fort bien que pour le moment nous avons très peu de chances de vendre nos produits aux pays avec lesquels nous commercions d'ordinaire. C'est le ministère de l'Agriculture qui conclut avec le Gouvernement anglais, par l'entremise du ministère des Vivres, les accords relatifs à la fourniture de quantités déterminées de produits agricoles. Le ministère du Commerce se trouve dans l'impossibilité de continuer d'agir sur le continent, de sorte que le besoin d'une coopération en ce sens entre les deux départements n'existe pas. Le ministre du Commerce a visité la plupart des pays de l'Amérique du Sud et nous avons des agents commerciaux dans la plupart d'entre eux. Ces agents commerciaux font leur possible pour aider à l'écoulement de tous les produits agricoles qui peuvent être exportés là-bas.

M. PERLEY: Dernièrement, il se tenait une conférence des vivres à Hot Springs, en Virginie. Quand aurons-nous le rapport de cette conférence?

L'hon. M. GARDINER: Cela relève du ministère des Affaires extérieures. Le premier ministre a fait un exposé général et il a dit qu'il pourrait fournir plus de détails à ce sujet lorsque les crédits de son ministère seront mis en délibération.

M. GRAYDON: Le ministre peut-il nous dire si la qualité du bacon que nous exportons en Grande-Bretagne se conforme aux normes qui prévalaient avant la guerre et au début du conflit? Je comprends que ce n'est peut-être pas le moment opportun d'examiner cette question particulière, mais je crois que le ministre se propose de recom-